

CREG



# Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

Année 2004

Communiqué de presse



## Collaboration entre les quatre régulateurs belges de l'énergie

Les quatre régulateurs ont entamé une collaboration formelle depuis novembre 2003. Ils présentent aujourd'hui leur **première publication conjointe**, élaborée dans le cadre de cette collaboration.

Cette publication conjointe, concernant la situation actuelle des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique, vise un double objectif.

D'une part, **suivre le développement de la concurrence** : les quatre régulateurs belges de l'énergie veulent contribuer à plus de transparence quant au développement de la concurrence sur les marchés de l'électricité et du gaz naturel en montrant quelle est la situation actuelle. La présente publication sera **actualisée sur base annuelle** afin de permettre un suivi dans le temps de l'évolution des marchés. Elle deviendra ainsi une **publication de référence** pour l'ensemble du marché. La présente publication contient un état des lieux, mais seules les actualisations futures permettront de poser un diagnostic quant au fonctionnement effectif de la concurrence.

D'autre part, **répondre à une demande du public** : les quatre régulateurs belges de l'énergie reçoivent quantité de demandes d'information couvrant l'ensemble de la Belgique. La présente publication donne pour la première fois un aperçu complet du marché.

## Des statistiques concernant le marché belge dans son ensemble

Soit dans leurs rapports annuels, soit par d'autres canaux de communication, les régulateurs ont donné par le passé un aperçu de l'évolution des différents marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique. Le présent rapport vient en complément de ces publications propres à chaque régulateur, qui seront maintenues par ailleurs.

La spécificité de la présente publication est de donner une **vue d'ensemble du marché belge**, par-delà les frontières de compétences. Dans **un seul rapport**, on trouve en effet des données sur chaque marché régional, sur le marché des clients directs raccordés aux réseaux de transport d'électricité et de gaz naturel et sur le marché belge dans son ensemble. Les données concernant ces différents marchés sont en outre présentées dans un **format harmonisé** qui permet les comparaisons entre les différentes régions, tout en reconnaissant leurs spécificités (notamment, l'existence ou non d'un marché captif).

## Réflexions sur les statistiques présentées

Les clients professionnels sont éligibles en Région Wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale depuis juillet 2004, tandis que le marché était entièrement libéralisé un an plus tôt en Région Flamande. L'éligibilité totale ne sera effective en Région Wallonne et en Région de Bruxelles-Capitale qu'en 2007. Le diagnostic devra nécessairement être affiné avec l'actualisation des présentes statistiques les années prochaines.



Les statistiques présentées ici ne reflètent pas non plus la complexité des marchés de l'électricité et du gaz naturel. A titre d'illustration, on mentionnera que si les marchés de distribution apparaissent dominés par les fournisseurs « par défaut » Electrabel Customer Solutions et Luminus, les statistiques masquent le fait que, au sein de la clientèle éligible, de nombreux clients ont déjà exercé leur éligibilité en concluant un contrat, soit avec un nouvel entrant, soit en choisissant activement un des fournisseurs désignés comme « fournisseur par défaut ».

On peut ajouter que les statistiques présentées ici n'indiquent pas auprès de qui les fournisseurs de détail actifs sur le marché de la distribution achètent leur énergie.

Parmi les nouveaux entrants sur le **marché de l'électricité**, on peut noter la part de marché significative de Nuon Belgium parmi les clients résidentiels et PME en Région flamande, ainsi que la position de RWE Solutions sur le marché fédéral des gros consommateurs.

Sur le **marché du gaz naturel**, GDF et Wingas confirment leur percée sur le marché de gros tandis que Nuon Belgium se montre également présent sur le marché de la distribution.

---

Pour plus d'informations à propos de ce communiqué de presse:

CREG: Tom Vanden Borre  
+32 (0)2.289.76.80  
[tom.vandenborre@creg.be](mailto:tom.vandenborre@creg.be)

VREG: André Pictoel, Voorzitter  
+32 (0)2.553.13.79  
[info@vreg.be](mailto:info@vreg.be)

CWAPE: Francis Ghigny, Président  
+32 (0)81.33.08.13  
[cwape@cwape.be](mailto:cwape@cwape.be)

IBGE: Pascal Misselyn  
+32 (0)2.775.78.83  
[pmi@ibgebim.be](mailto:pmi@ibgebim.be)

CREG



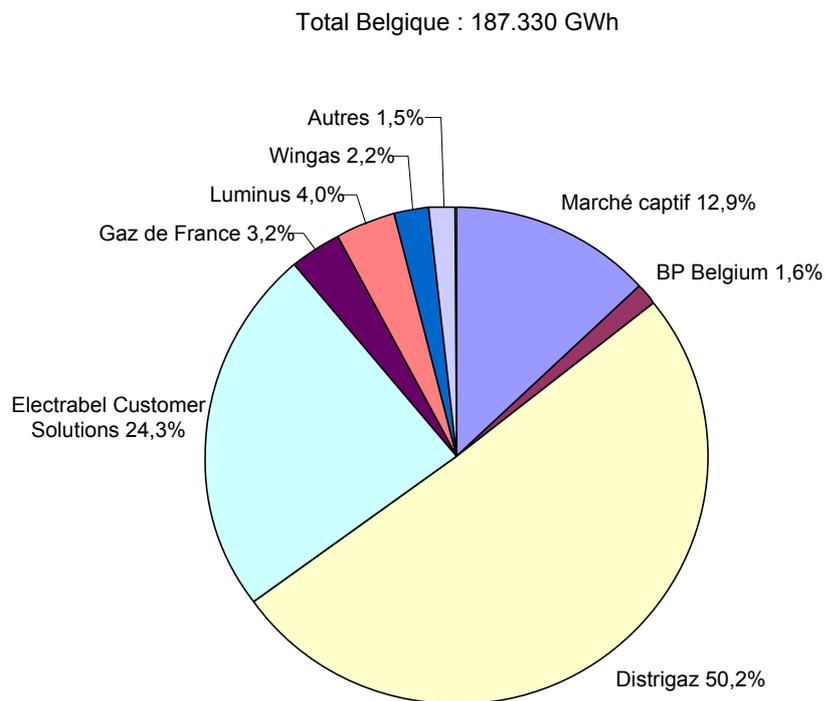
# Le développement des marchés de l'électricité et du gaz naturel en Belgique

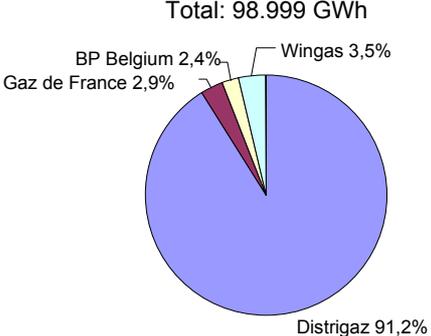
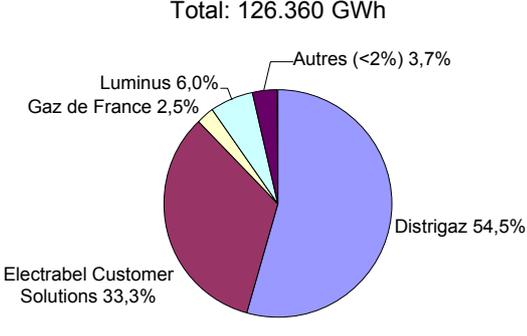
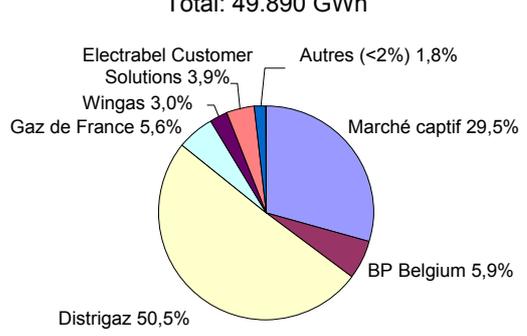
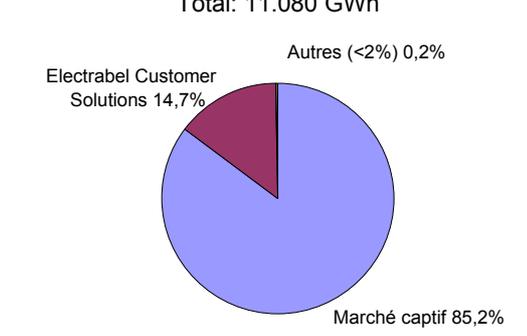
Année 2004

Statistiques de marché

I. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE <sup>(1)(2)</sup>

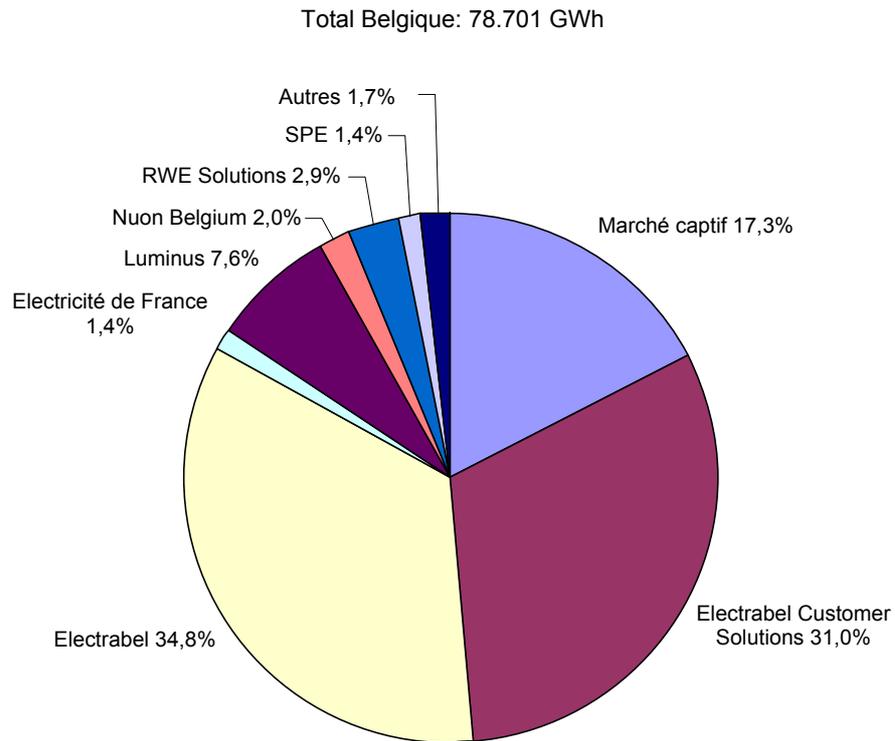
Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique<sup>(3)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.



<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>sur le réseau de transport</b><sup>(4)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région Flamande</b><sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>																								
<p>Total: 98.999 GWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Distrigaz</td> <td>91,2%</td> </tr> <tr> <td>Wingas</td> <td>3,5%</td> </tr> <tr> <td>Gaz de France</td> <td>2,9%</td> </tr> <tr> <td>BP Belgium</td> <td>2,4%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Pourcentage	Distrigaz	91,2%	Wingas	3,5%	Gaz de France	2,9%	BP Belgium	2,4%	<p>Total: 126.360 GWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Distrigaz</td> <td>54,5%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>33,3%</td> </tr> <tr> <td>Luminus</td> <td>6,0%</td> </tr> <tr> <td>Gaz de France</td> <td>2,5%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>3,7%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: City Power; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Essent Belgium; Intergas Energie; Nuon Belgium; SPE; Wingas; Gestionnaires de réseau.</p>	Fournisseur	Pourcentage	Distrigaz	54,5%	Electrabel Customer Solutions	33,3%	Luminus	6,0%	Gaz de France	2,5%	Autres (<2%)	3,7%		
Fournisseur	Pourcentage																								
Distrigaz	91,2%																								
Wingas	3,5%																								
Gaz de France	2,9%																								
BP Belgium	2,4%																								
Fournisseur	Pourcentage																								
Distrigaz	54,5%																								
Electrabel Customer Solutions	33,3%																								
Luminus	6,0%																								
Gaz de France	2,5%																								
Autres (<2%)	3,7%																								
<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région Wallonne</b><sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>	<p>Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs <b>en Région de Bruxelles-Capitale</b><sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>																								
<p>Total: 49.890 GWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Distrigaz</td> <td>50,5%</td> </tr> <tr> <td>Marché captif</td> <td>29,5%</td> </tr> <tr> <td>BP Belgium</td> <td>5,9%</td> </tr> <tr> <td>Gaz de France</td> <td>5,6%</td> </tr> <tr> <td>Wingas</td> <td>3,0%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>3,9%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>1,8%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: ALG Négoce; Luminus ; Wingas.</p>	Fournisseur	Pourcentage	Distrigaz	50,5%	Marché captif	29,5%	BP Belgium	5,9%	Gaz de France	5,6%	Wingas	3,0%	Electrabel Customer Solutions	3,9%	Autres (<2%)	1,8%	<p>Total: 11.080 GWh</p>  <table border="1"> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marché captif</td> <td>85,2%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>14,7%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>0,2%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: ALG Négoce; Gaz de France; Luminus ; Nuon Belgium.</p>	Fournisseur	Pourcentage	Marché captif	85,2%	Electrabel Customer Solutions	14,7%	Autres (<2%)	0,2%
Fournisseur	Pourcentage																								
Distrigaz	50,5%																								
Marché captif	29,5%																								
BP Belgium	5,9%																								
Gaz de France	5,6%																								
Wingas	3,0%																								
Electrabel Customer Solutions	3,9%																								
Autres (<2%)	1,8%																								
Fournisseur	Pourcentage																								
Marché captif	85,2%																								
Electrabel Customer Solutions	14,7%																								
Autres (<2%)	0,2%																								

II. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DE L'ÉNERGIE LIVRÉE <sup>(1)(2)</sup>

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Belgique <sup>(3)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.



<b>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur le réseau de transport<sup>(6)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</b>	<b>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région Flamande<sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</b>																								
<p style="text-align: center;">Total: 15.560 GWh</p> <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs sur le réseau de transport</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Electrabel</td> <td>85,3%</td> </tr> <tr> <td>RWE Solutions</td> <td>14,7%</td> </tr> </tbody> </table>	Fournisseur	Part de marché (%)	Electrabel	85,3%	RWE Solutions	14,7%	<p style="text-align: center;">Total: 49.619 GWh</p> <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région Flamande</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>41,4%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel</td> <td>34,7%</td> </tr> <tr> <td>Luminus</td> <td>11,8%</td> </tr> <tr> <td>RWE Solutions</td> <td>4,6%</td> </tr> <tr> <td>Nuon Belgium</td> <td>3,1%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>4,4%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: City Power; Ecopower; Electricité de France; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Eneco Energiehandelsbedrijf; Eneco Energie International; E.ON Belgium; Essent Belgium; SPE; Trianel Energie; Gestionnaires de réseau.</p>	Fournisseur	Part de marché (%)	Electrabel Customer Solutions	41,4%	Electrabel	34,7%	Luminus	11,8%	RWE Solutions	4,6%	Nuon Belgium	3,1%	Autres (<2%)	4,4%				
Fournisseur	Part de marché (%)																								
Electrabel	85,3%																								
RWE Solutions	14,7%																								
Fournisseur	Part de marché (%)																								
Electrabel Customer Solutions	41,4%																								
Electrabel	34,7%																								
Luminus	11,8%																								
RWE Solutions	4,6%																								
Nuon Belgium	3,1%																								
Autres (<2%)	4,4%																								
<p style="text-align: center;">Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région Wallonne<sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>	<p style="text-align: center;">Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région de Bruxelles-Capitale<sup>(5)</sup> sur base de l'énergie livrée en 2004.</p>																								
<p style="text-align: center;">Total: 23.408 GWh</p> <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région Wallonne</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marché captif</td> <td>45,4%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel</td> <td>40,9%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>8,0%</td> </tr> <tr> <td>Electricité de France</td> <td>2,4%</td> </tr> <tr> <td>SPE</td> <td>2,2%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>1,2%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: ALE-Trading; City Power; E.ON Belgium; Essent Belgium; Luminus; Nuon Belgium.</p>	Fournisseur	Part de marché (%)	Marché captif	45,4%	Electrabel	40,9%	Electrabel Customer Solutions	8,0%	Electricité de France	2,4%	SPE	2,2%	Autres (<2%)	1,2%	<p style="text-align: center;">Total: 5.674 GWh</p> <table border="1"> <caption>Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs en Région de Bruxelles-Capitale</caption> <thead> <tr> <th>Fournisseur</th> <th>Part de marché (%)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Marché captif</td> <td>52,4%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel Customer Solutions</td> <td>34,3%</td> </tr> <tr> <td>Electrabel</td> <td>10,8%</td> </tr> <tr> <td>Autres (&lt;2%)</td> <td>2,5%</td> </tr> </tbody> </table> <p>Autres fournisseurs: Electricité de France; E.ON Belgium; Essent Belgium; Luminus; Nuon Belgium ; SPE.</p>	Fournisseur	Part de marché (%)	Marché captif	52,4%	Electrabel Customer Solutions	34,3%	Electrabel	10,8%	Autres (<2%)	2,5%
Fournisseur	Part de marché (%)																								
Marché captif	45,4%																								
Electrabel	40,9%																								
Electrabel Customer Solutions	8,0%																								
Electricité de France	2,4%																								
SPE	2,2%																								
Autres (<2%)	1,2%																								
Fournisseur	Part de marché (%)																								
Marché captif	52,4%																								
Electrabel Customer Solutions	34,3%																								
Electrabel	10,8%																								
Autres (<2%)	2,5%																								

### III. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS DE GAZ NATUREL ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS <sup>(1)(7)</sup>

Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Belgique <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.	Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région Wallonne <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.
<p>Total Belgique : 2.515.926 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 1,8%</p> <p>Nuon Belgium 4,5%</p> <p>Luminus 7,9%</p> <p>Marché captif 37,2%</p> <p>Electrabel Customer Solutions 48,7%</p>	<p>Total: 564.776 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 1,4%</p> <p>Marché captif 98,6%</p> <p>Autres fournisseurs: ALG Négoce; Distrigaz ; Electrabel Customer Solutions ; Gaz de France ; Luminus ; Wingas.</p>
Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région de Bruxelles-Capitale <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.	Parts de marché des fournisseurs de gaz naturel actifs en Région Flamande <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.
<p>Total: 403.310 points d'accès</p> <p>Electrabel Customer Solutions 6,0%</p> <p>Autres (&lt;2%) 0,1%</p> <p>Marché captif 93,9%</p> <p>Autres fournisseurs: ALG Négoce ; Gaz de France ; Luminus ; Nuon Belgium.</p>	<p>Total: 1.547.840 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 2,7%</p> <p>Nuon Belgium 7,2%</p> <p>Luminus 12,9%</p> <p>Electrabel Customer Solutions 77,2%</p> <p>Autres fournisseurs: City Power; Distrigaz ; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Essent Belgium; Gaz de France; Intergas Energie; SPE ; Wingas ; Gestionnaires de réseau.</p>

**IV. PARTS DE MARCHÉ DES FOURNISSEURS D'ÉLECTRICITÉ ACTIFS SUR BASE DU NOMBRE DE POINTS D'ACCÈS <sup>(1)(7)</sup>**

Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Belgique</b> <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région Wallonne</b> <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.
<p>Total Belgique: 5.216.482 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 2,4%</p> <p>Nuon Belgium 3,9%</p> <p>Luminus 11,0%</p> <p>Marché captif 40,9%</p> <p>Electrabel Customer Solutions 41,8%</p>	<p>Total: 1.635.392 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 1,1%</p> <p>Marché captif 98,9%</p> <p>Autres fournisseurs: ALE-Trading; City Power; Electricité de France; Electrabel; Electrabel Customer Solutions; E.ON Belgium; Essent Belgium; Luminus; Nuon Belgium; SPE.</p>
Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région de Bruxelles-Capitale</b> <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.	Parts de marché des fournisseurs d'électricité actifs <b>en Région Flamande</b> <sup>(8)</sup> sur base du nombre de points d'accès au 31 décembre 2004.
<p>Total: 567.465 points d'accès</p> <p>Electrabel Customer Solutions 9%</p> <p>Autres (&lt;2%) &lt;0,1%</p> <p>Marché captif 91%</p> <p>Autres fournisseurs: Electricité de France; Electrabel; E.ON Belgium; Essent Belgium; Luminus; Nuon Belgium; SPE.</p>	<p>Total: 3.013.625 points d'accès</p> <p>Autres (&lt;2%) 4,0%</p> <p>Nuon Belgium 6,7%</p> <p>Luminus 19,0%</p> <p>Electrabel Customer Solutions 70,3%</p> <p>Autres fournisseurs: City Power; Ecopower; Electricité de France; Electrabel; Elektriciteitsbedrijf Merksplas; Eneco Energiehandelsbedrijf; Eneco Energie International; E.ON Belgium; Essent Belgium; SPE; Trianel Energie; Gestionnaires de réseau.</p>



## Evolution du marché en Région Wallonne en 2004

### 1. Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004, quels étaient les clients éligibles ?

En électricité, étaient éligibles les clients finals:

- dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 10 GWh par site, y compris l'autoproduction
- qui se fournissent exclusivement auprès de fournisseurs verts
- pour l'achat de leur électricité d'appoint ou de secours, ceux qui produisent de l'électricité verte

En gaz naturel, étaient éligibles les clients finals:

- dont la consommation annuelle est supérieure à 12 GWh de gaz naturel par site
- qui produisent de l'électricité
- qui se fournissent auprès d'un fournisseur de gaz issu de renouvelables pour le volume fourni

### 2. A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004, de nouveaux clients sont devenus éligibles.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2004 (arrêté du Gouvernement wallon du 22 avril 2004 relatif à l'éligibilité des clients finals dans les marchés de l'électricité et du gaz naturel), la nouvelle étape de libéralisation du marché de l'électricité et du gaz naturel vise :

automatiquement les clients finals suivants :

- pour l'électricité : les clients finals connectés au réseau haute tension ou assimilés
- pour le gaz naturel: les clients finals dont la consommation annuelle dépasse 0,12 GWh (entre +/- 10.000 et +/- 12.000 m<sup>3</sup> suivant les cas)

et, après démarche, les clients finals suivants :

- les clients finals professionnels non repris dans les catégories ci-dessus mais qui en font la demande expresse à leur gestionnaire de réseau d'électricité ou de gaz naturel, pour autant que leur site de consommation professionnel soit équipé d'un compteur à usage exclusivement professionnel.

## Evolution du marché en Région de Bruxelles-Capitale en 2004

En Région de Bruxelles-Capitale, le segment libéralisé des marchés de l'électricité et du gaz naturel est composé, depuis le 1er juillet 2004 par l'ensemble des clients professionnels. On entend par « client professionnel » tous les clients qui utilisent l'énergie à des fins exclusivement professionnelles, à l'exception des maisons de repos, des homes, des kots, des appart'hôtels, des résidences d'ambassade, des habitations sociales, des communautés religieuses, des pensions de famille et des forains.

Avant cette date, la partie libéralisée du marché n'était constituée que des seuls clients dont la consommation annuelle était supérieure à 10 GWh.

La partie captive comprend, par déduction, les consommateurs mixtes et résidentiels. Le consommateur est considéré comme mixte lorsqu'il affecte un point de fourniture à la fois à des fins professionnelles et résidentielles.

## Evolution du marché en Région Flamande en 2004

Le marché est entièrement libéralisé en Région Flamande depuis le 1 juillet 2003.



**Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture gaz naturel (situation au 31 décembre 2004)<sup>(9)</sup>**

	Niveau fédéral	Région Flamande	Région Wallonne	Région de Bruxelles-Capitale
Accord Energy Ltd	✓			
ALG Négoce			✓	✓
BP Belgium SA	✓			
City Power SA		✓		
Distrigaz SA	✓	✓	✓	✓
E.ON Ruhrgas AG	✓	✓	✓	
Electrabel Customer Solutions SA	✓	✓	✓	✓
Electrabel SA	✓			
Elektriciteitsbedrijf Merksplas SPRL		✓		
Eneco Energiehandelsbedrijf BV		✓		
Energio SA		✓		
ENI (UK) Ltd	✓			
Essent Belgium SA		✓		✓
Essent Energy Trading BV	✓			
Gaselys SAS	✓			
Gaz de France	✓	✓	✓	✓
Intergas Energie SA		✓		
Luminus SA	✓	✓	✓	✓
Nuon Belgium SA	✓	✓		✓
Nuon Energy Trade & Wholesale BV	✓			
RWE Gas Verkoopmaatschappij BV	✓			
SPE SA	✓	✓	✓	
Total Gas & Power North Europe SA	✓			
Wingas GmbH	✓	✓	✓	



**Liste des détenteurs d'une autorisation ou licence fédérale et/ou régionale de fourniture d'électricité (situation au 31 décembre 2004)<sup>(9)</sup>**

	Niveau fédéral	Région Flamande	Région Wallonne	Région de Bruxelles-Capitale
ALE-Trading SA			✓	
Belgian Shell SA		✓		
City Power SA		✓	✓	
E.ON Belgium SA		✓	✓	✓
Ecopower SCRL		✓		
Electricité de France	✓	✓	✓	✓
Electrabel Customer Solutions SA		✓	✓	✓
Electrabel SA	✓	✓	✓	✓
Elektriciteitsbedrijf Merksplas SPRL		✓		
Eneco Energie International BV	✓	✓		
Eneco Energiehandelsbedrijf BV		✓		
Energio SA		✓		
Essent Belgium SA		✓	✓	✓
Essent Energy Trading BV	✓			
Lampiris SA		✓	✓	✓
Luminus SA		✓	✓	✓
Nuon Belgium SA	✓	✓	✓	✓
RWE Solutions AG	✓			
SPE SA	✓	✓	✓	✓
Trianel Energie BV		✓		



- (1) Les fournisseurs actifs en 2004 sont les fournisseurs qui ont effectivement livré de l'énergie en 2004. Ceci exclut par exemple les fournisseurs qui ont conclu en 2004 des contrats de livraison qui entrent en vigueur à partir du 1 janvier 2005. Une liste complète des détenteurs d'une licence de fourniture, arrêtée au 31 décembre 2004, est reprise ci-dessus.
- (2) Les parts de marché sont calculées sur base des quantités d'énergie (en GWh) fournie par chaque fournisseur entre le 1 janvier 2004 et le 31 décembre 2004 aux clients finals, telles que communiquées par les gestionnaires de réseau concernés. Ces données peuvent différer des données communiquées par les fournisseurs concernés. Ces données sont provisoires et sujettes à validation.
- (3) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant les trois régions, chaque région intégrant déjà sa quotité propre relative au réseau de transport.
- (4) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau de Fluxys. Bien que certains clients 'directs', à savoir les clients consommant moins d'un million de mètres cube de gaz naturel par an, n'aient été libéralisés qu'au premier juillet 2004, leur consommation pour la période allant du 1 janvier 2004 au 30 juin 2004 n'a pas été reprise séparément dans le graphique, mais agrégée avec le portefeuille du fournisseur historique DISTRIGAZ. D'après les estimations, cette consommation représente environ 100 GWh.
- (5) Ce graphique reprend, de façon agrégée, les données concernant la livraison aux clients raccordés tant aux réseaux de distribution qu'aux réseaux de transport.
- (6) Les fournisseurs actifs sur le réseau de transport sont les fournisseurs des clients 'directs' raccordés au réseau haute tension d'Elia (tension supérieure à 70 kV).
- (7) Les parts de marché sont calculées sur base du nombre de points d'accès (pour le marché libéralisé : codes EAN) et/ou du nombre de clients (pour le marché captif) tels que communiqués par les gestionnaires de réseau concernés.
- (8) Ce graphique reprend uniquement les données concernant la livraison aux clients raccordés aux réseaux de distribution (et, en électricité, au réseau de transport local), en faisant abstraction des clients 'directs' dont le nombre, contrairement à leur consommation, est négligeable (60 points d'accès directs en électricité et 252 points d'accès directs en gaz naturel).
- (9) Pour une liste mise à jour des détenteurs d'une autorisation de fourniture, le lecteur est prié de bien vouloir consulter les sites Internet des différents régulateurs.

*Ce rapport est basé sur des données transmises par les différents gestionnaires de réseau. La CREG, la VREG, la CWAPE et l'IBGE ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de l'exactitude des données publiées dans ce rapport. La présentation des données ne porte pas préjudice à la répartition des compétences, ni aux droits et obligations, des autorités fédérale et régionales.*